

PSP

Présentation aux investisseurs

Nous sommes PSP

03 **Nous sommes PSP**

04 [Nous sommes PSP](#)

05 [PSP en bref](#)

06 [Notre mandat de placement](#)

07 [Considérations de crédit](#)

08 [Notre approche de placement](#)

09 [Actifs projetés](#)

10 [Diversification géographique](#)

11 **Nous sommes un émetteur**

12 [Cotes de crédit](#)

13 [Avantages de l'émission de dette](#)

14 [Gouvernement de Canada et émetteurs connexes](#)

15 [FY24 – Récapitulatif des émissions](#)

16 [Financement par emprunt de PSP Capital](#)

17 [Croissance de nos programmes de dettes](#)

18 [Détails d'émissions](#)

19 [Points saillants - transactions](#)

20 [Prioriser les relations](#)

21 **Financement responsable**

22 [Programme d'obligations vertes](#)

23 [Cadre de référence des obligations vertes](#)

24 [Sommaire](#)

25 [Coordonnées](#)

26 [Avis de non-responsabilité](#)

27 [Avis de non-responsabilité – Royaume-Uni](#)



NOUS SOMMES PSP

Nous sommes PSP

Détenue à 100 % par le gouvernement du Canada et mandatée pour gérer les sommes qui lui sont transférées, dans l'intérêt des contributeurs et des bénéficiaires en vertu des lois qui régissent les régimes.**

Nous plaçons notre actif en vue de générer un rendement maximal, tout en évitant les risques de pertes indues et en tenant compte de la capitalisation et des politiques et exigences des régimes*, ainsi que de la capacité de ces derniers à s'acquitter de leurs obligations financières.

Notre Force

L'un des plus importants gestionnaires de fonds pour des régimes de pensions au Canada avec **un actif net de 264,9 G\$ CA**, gérant un portefeuille mondial diversifié dans **+100 secteurs et industries**.

Au 31 mars, 2024

Notre Angle

Indépendante du gouvernement **sur le plan opérationnel**, avec des cotes AAA fondées sur des piliers financiers, un parrainage et une gouvernance solides – PSP investit de façon à aider les régimes de pensions à s'acquitter de leurs obligations financières.

*Les régimes font référence aux régimes de retraite de la fonction publique fédérale, des Forces armées canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada et de la Force de réserve.

**À partir du 1er avril 2000, pour la fonction publique fédérale, les Forces armées canadiennes, la Gendarmerie royale du Canada, et à partir du 1er mars 2007, pour la Force de réserve.

PSP en bref

Office d'investissement

Détenu à 100% par le gouvernement du Canada et indépendant sur le plan opérationnel ; le gouvernement est responsable des régimes de pensions

But

Gérer les contributions nettes de 4 régimes de pensions fédéraux pour plus de 900 000 contributeurs et bénéficiaires

Mandat exclusif

Atteindre un taux de rendement maximum, en évitant les risques de pertes indues

Portefeuille diversifié

Actif net de 264,9 G\$ CA géré activement par différentes classes d'actifs

Portée mondiale

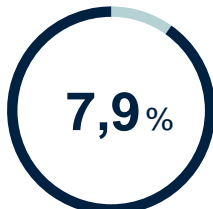
5 bureaux sur 3 continents gérant un portefeuille mondial diversifié dans +100 secteurs et industries

Résultats FY24

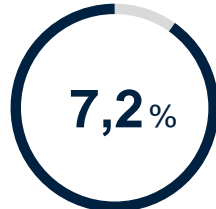
Au 31 mars, 2024



10 ANS
RENDEMENT NET
ANNUALISÉ



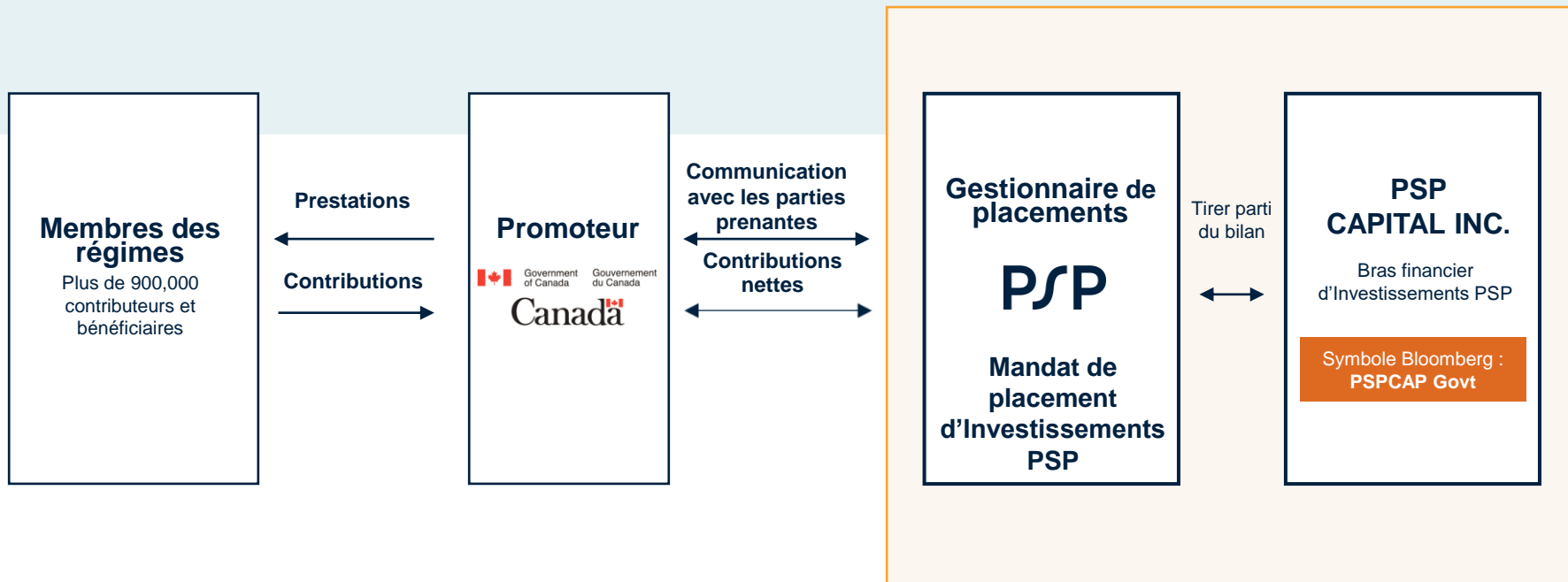
5 ANS
RENDEMENT NET
ANNUALISÉ



1 AN
RENDEMENT NET



Notre mandat de placement



Considérations de crédit

Le Bureau de l'actuaire en chef du Canada est tenu d'effectuer des examens actuariels des régimes de retraite. Sur la base de ces examens, des lois fédérales sont en place pour s'assurer que l'OIRPSP maintient sa solvabilité et détient suffisamment d'actifs pour fournir les prestations de retraite accumulées aux participants au régime.

Solvabilité

L'article 52 de la Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, qui établit l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, garantit la solvabilité de l'OIRPSP :

« L'Office est soustrait à l'application des lois concernant l'insolvabilité ou la liquidation des personnes morales, et **seul le Parlement peut décider sa liquidation.** »

– Loi sur l'OIRPSP, art. 52

Fonds suffisants

L'article 44 (6) de la loi sur les pensions de retraite, qui établit la Caisse de retraite de la fonction publique, s'assure que le gouvernement garantit des fonds suffisants pour verser les prestations:

« À la suite du dépôt au Parlement du rapport d'évaluation actuarielle ... concernant la situation de la Caisse de retraite de la fonction publique, **est versé à la caisse ... le montant que, de l'avis du ministre,** il faudra ajouter, à la fin du quinzième exercice suivant le dépôt du rapport ou de la période plus courte que détermine le ministre, au solde créditeur que, suivant l'estimation de celui-ci, **devrait alors avoir la caisse pour couvrir le coût des prestations payables ... au crédit des contributeurs** le 1er avril 2000 ou après cette date. »

– Acte de superannuation, art. 44 (6)

Notre approche de placement

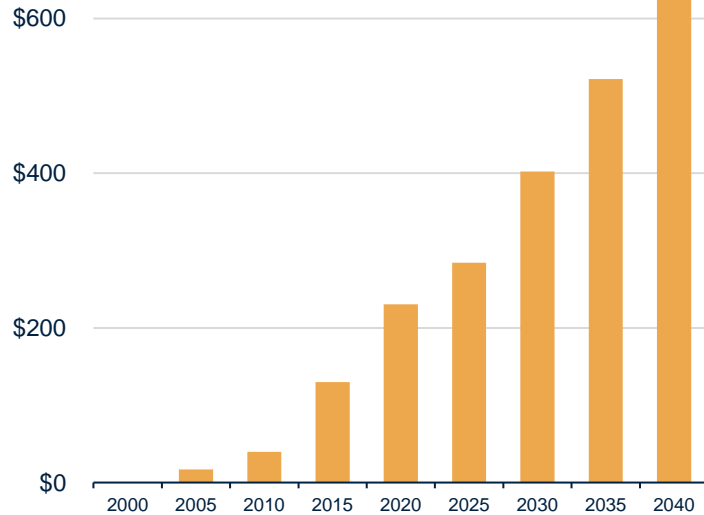
264,9 G\$ CA
Actif net

RÉPARTITION DE L'ACTIF*		G\$ CA Actif net	% Actif net	
ACTIONS 36,3 %	Actions cotées	55,6	21,0] + Levier via PSP Capital
	Placements privés	40,4	15,3	
ACTIFS RÉELS 29,0 %	Immobiliers	27,2	10,3	
	Infrastructures	34,5	13,0	
	Ressources naturelles	15,2	5,7	
TITRES À REVENU FIXE DES GOUVERNEMENTS 23,9 %	Titres à revenu fixe	56,2	21,2	
	Trésorerie et éq. de trésorerie	7,1	2,7	
CRÉDIT 9,9 %	Titres de créance	26,2	9,9	

Au 31 mars, 2024 | *Le montant résiduel représente le portefeuille complémentaire.

Actifs projetés

Données en
G\$ CA



Actifs actuels de*
264,9 G\$ CA

Projetés de croître au-delà de**
600,0 G\$ CA
par 2040

Dette actuelle
28,3 G\$ CA

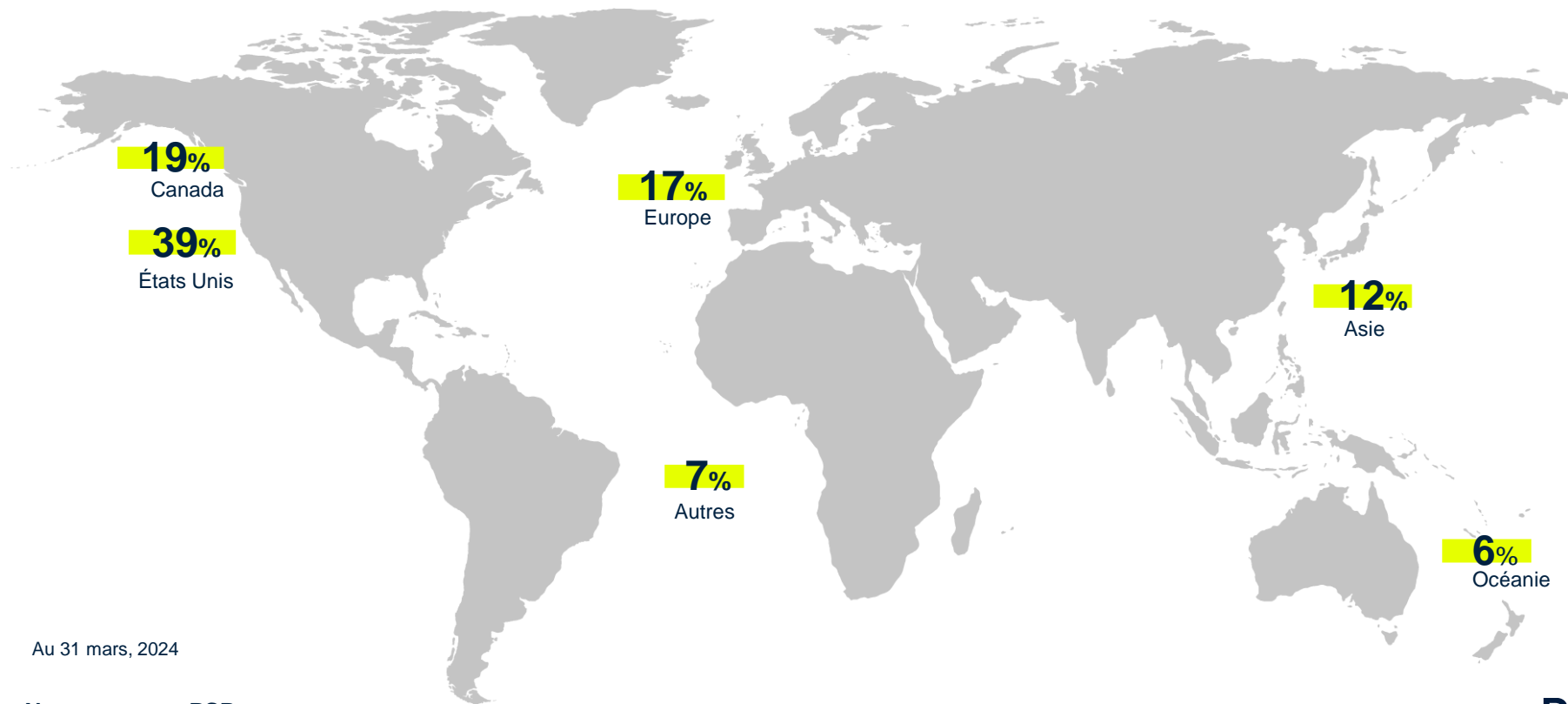
Projetés de croître au-delà de*
60,0 G\$ CA
par 2040

*Au 31 mars, 2024

**Basé sur des projections de PSP

Diversification géographique

MARCHÉS DÉVELOPPÉS 81,9%
MARCHÉS ÉMERGENTS 18,1%

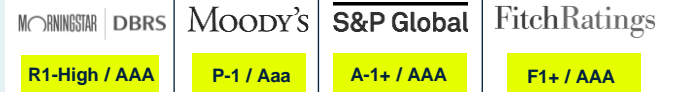


Au 31 mars, 2024



**NOUS SOMMES
UN ÉMETTEUR
DE DETTE**

Cotes de crédit



SUR UNE BASE INDIVIDUELLE

- ✓ Gouvernance solide
- ✓ Approche conservatrice à l'égard de l'effet de levier
- ✓ Accent sur la liquidité

DU PROMOTEUR

- ✓ Possibilité de soutien
- ✓ Les titulaires d'obligations occupant un rang supérieur aux sommes dues aux régimes de pension



Contributions nettes positives

Gouvernance d'entreprise et gestion de la liquidité solides

Faible levier et aucune obligation à l'égard des régimes de pensions

Conseil d'administration indépendant

Détenue à 100 % par le gouvernement du Canada

Gestionnaire de placement exclusif pour les régimes de pensions fédéraux

Avantages de l'émission de dette

Avantages pour PSP

- vise à accroître l'exposition du portefeuille global aux marchés
- Financement efficace en émettant au niveau du portefeuille global
- Actifs à long terme financés par du financement à long terme
- Le levier nous permet d'améliorer les rendements et de remplir notre mandat

**Cote
AAA**

- Exposition à un émetteur SSA (souverains, supranationaux et d'organismes gouvernementaux canadiens)
- Écart de rendement positif par rapport aux organismes gouvernementaux canadiens
- Émissions prévisibles et fréquentes
- Liquidité secondaire améliorée
- Base d'investisseurs de plus en plus diversifiée et internationale

Avantages pour les investisseurs

Gouvernement du Canada et émetteurs connexes

	 Canada	 EDC	 CANADA HOUSING TRUST	 CPP INVESTMENT BOARD	 PSP
Émetteur	Gouvernement du Canada	Exportation et développement Canada	Fiducie du Canada pour l'habitation	CPPIB Capital	PSP Capital
Propriété	Détenu à 100 % par le gouvernement du Canada	Détenu à 100 % par le gouvernement du Canada	Détenu à 100 % par le gouvernement du Canada	Détenu à 100 % par le gouvernement du Canada	Détenu à 100 % par le gouvernement du Canada
Statut légal	Souverain	Société d'État mandataire	Société d'État mandataire	Société d'État non-mandataire, non-agent crown corporation	Société d'État non-mandataire, non-agent crown corporation
Soutien	Risque souverain	Obligation irrévocable, pleinement garantie par l'État	Obligation irrévocable, pleinement garantie par l'État	Aucun risque souverain; les transferts de l'OIRPC ne sont pas permis à moins que la valeur de l'actif ne soit supérieure à celle du passif	Aucun risque souverain; le gouvernement du Canada est responsable du passif des régimes
Cotes <small>(Moody's/S&P/DBRS/ Fitch Ratings)</small>	Aaa / AAA / AAA / AA+	Aaa / AAA / AAA / N/A	Aaa / AAA / AAA / N/A	Aaa / AAA / AAA / N/A	Aaa / AAA / AAA / AAA

FY24 – Récapitulatif des émissions

6 transactions PSP Capital en FY24

(Total: ~4,93 G\$ CA)

Juin

Obligation de référence de 10 ans en CAD

1,25 G\$ PSPCAP

4,15%

1 juin, 2033

Juillet

Obligation de référence de 20 ans en EUR

75 M€ PSPCAP

3,679%

17 juillet, 2043

Août

Obligation de référence de 7 ans en CAD

1 G\$ PSPCAP

4,4%

2 décembre, 2030

Septembre

Réouverture d'obligation de référence de 10 ans en CAD

500 M\$ PSPCAP

4,15%

1 juin, 2033
(Pour total de 1,75 G\$)

Février

Obligation de référence de 5 ans en AUD

1.5 B\$ AUD PSPCAP

4,60%

6 février, 2029
Emission inaugurale en dollars australiens

Février

Réouverture d'obligation de référence de 10 ans en CAD

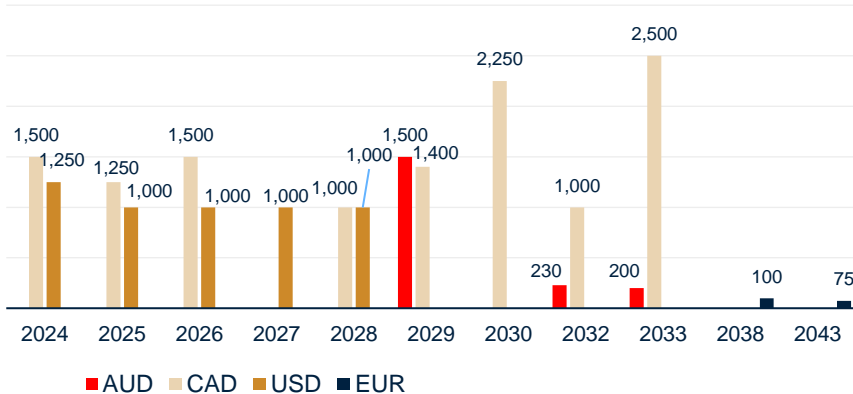
750 M\$ PSPCAP

4,15%

1 juin, 2033
(Pour total de 2,5 B\$)

Financement par emprunt de PSP Capital

Profil des échéances (M\$)



*Valeur notionnelle en devise locale

Encours de la dette – au 31 mars, 2024

TOTAL DE 28,34 G\$ CA (\$ CA équiv)

Dettes à terme (M\$)	Dettes à court terme (M)
12,400 \$ CA	307 £ GBP
5,250 \$ US	4,066 \$ US
175 € EUR	490 € EUR
1,930 \$ AUD	150 \$ AUD

- La dette de PSP Capital **est entièrement et inconditionnellement garantie** par Investissements PSP
- L'échéance de **la plupart** des émissions sera fixée entre **3 et 10 ans**.
- Limite de programme de **20 G\$ CA** pour la GMTN et **6 B \$ AUD** pour la AMTN

Programmes à court terme

Billets à escompte canadiens
Papier commercial américain
Papier commercial européen

Programme de financement par billets à moyen terme mondiaux

– 144A & RegS –

Coté à la bourse d'Irlande PLC, négocié au Global Exchange Market Euronext Dublin (GEM)

Programme de financement par billets à moyen terme australiens

Programme d'obligations vertes

°CICERO



Croissance de nos programmes de dettes

Nous visons à être un émetteur fréquent sur les marchés mondiaux

Marchés ciblés : CA\$ | US \$ | EUR € | AUD \$ | GBP £



Taille estimée du programme :

7 G\$ CA par an.

Le **montant annuel du programme augmentera** avec la croissance de l'actif sous gestion



Nous nous concentrons principalement sur les **transactions de taille de référence** pour favoriser la liquidité du marché secondaire



Un **programme de placement privé** complète nos opérations de référence et diversifie notre financement



Programme d'obligation verte en place

En FY25, l'accent sera mis sur la poursuite de la diversification des devises. Nous avons ajouté plusieurs outils au cours des dernières années pour atteindre cet objectif :

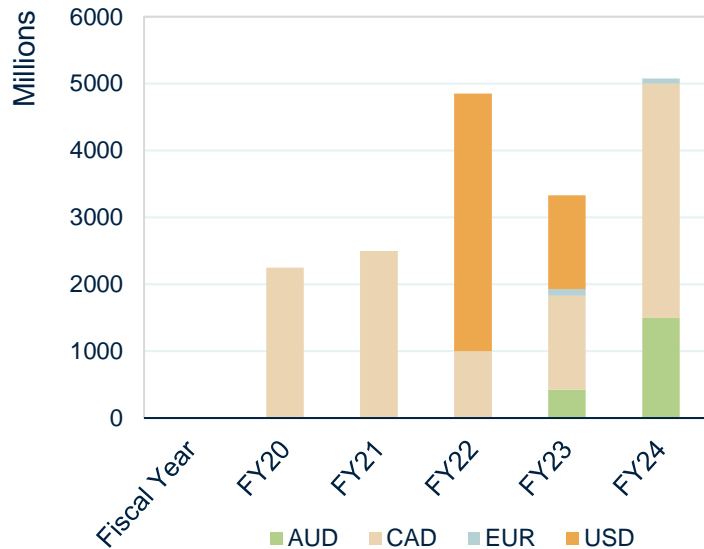
Programme papier commercial européen pour accéder à un financement à court terme dans des devises telles que l'AUD, l'EUR, et la GBP.

Programme en dollars australiens pour transactions de référence en A\$

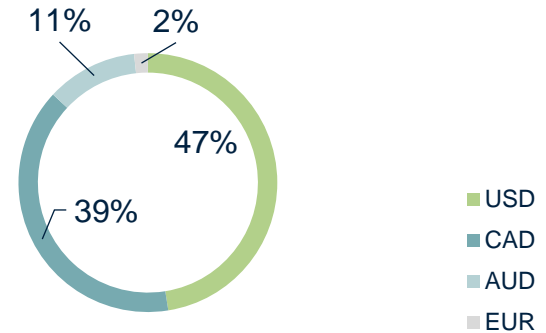
Placements privés (AUD, EUR, GBP)

Détails d'émissions

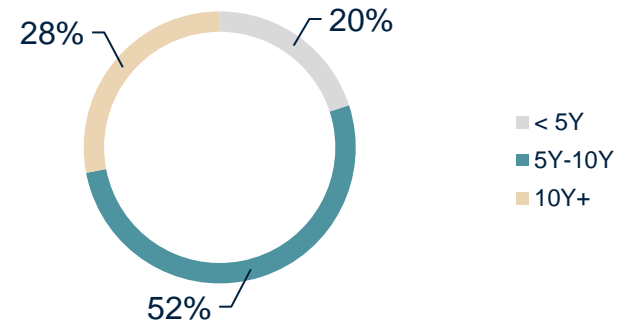
Émissions par année fiscale



Émissions par devise depuis FY22*



Émissions par maturité depuis FY22



*Depuis émission de billet à moyen terme mondial en juin 2021

Points saillants - Transactions

Points saillants FY24



Emission inaugurale
en dollars australiens

Obligation de référence 2029 en AUD

- 1,5 G\$ AUD, 4,60% février 2029, émis 6 février, 2024
- Bien sursouscrit avec un carnet de commandes final dépassant 2,5 G\$ AUD avec 44 commandes
- Carnet de commandes diversifié, avec une forte participation de banques centrales/institutions officielles (43%), gestionnaires d'actifs / assurances / fonds de pension (34%), suivis par les banques (21%)
- Carnet de commandes bien diversifié géographiquement, réparti entre l'Australie (33%), l'Asie (31%), l'EMEA (28%) et les Amériques (8%)
- **La plus grande émission SSA en dollars australiens** depuis le premier échange en 1991



Deuxième transaction d'obligation
verte

Obligation verte 2023

- 1,0 G\$ CA, 4,40% décembre 2030, émis 31 août, 2023
- Le carnet de commandes final dépasse 1,65 G\$ CA avec 45 comptes, dont 2 nouveaux investisseurs
- Les commandes étaient ancrées par les banques (42%), les gestionnaires d'actifs (36%) et les Pensions (11%), qui représentaient 89% des allocations finales
- La demande était concentrée parmi les comptes nord-américains et a été renforcée par les investisseurs avec des mandats d'obligations vertes

Prioriser les relations

Nous avons une base d'investisseurs de plus en plus diversifiée



Notre **première émission** en 2008 comptait **27 investisseurs**, tous provenant du Canada



Depuis cette première émission, **nous nous sommes engagés à renforcer nos relations** avec les investisseurs



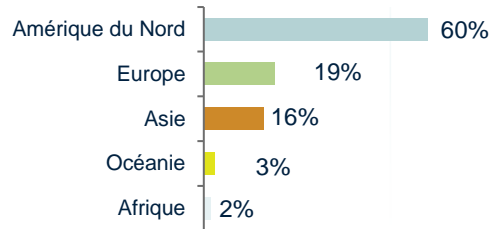
Au 31 mars, 2024, **379 investisseurs ont participé** aux transactions de PSP Capital

Depuis FY22

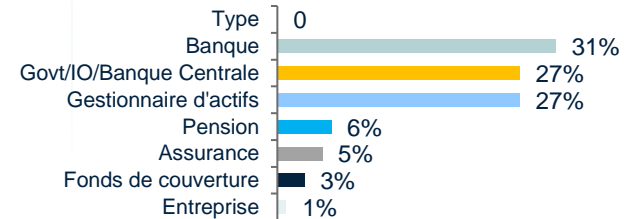
Parmi les **224 investisseurs** qui ont participé aux émissions de titres de dette à terme au cours des 3 dernières années fiscales, il y avait :

136 nouveaux investisseurs

Par région



Par type

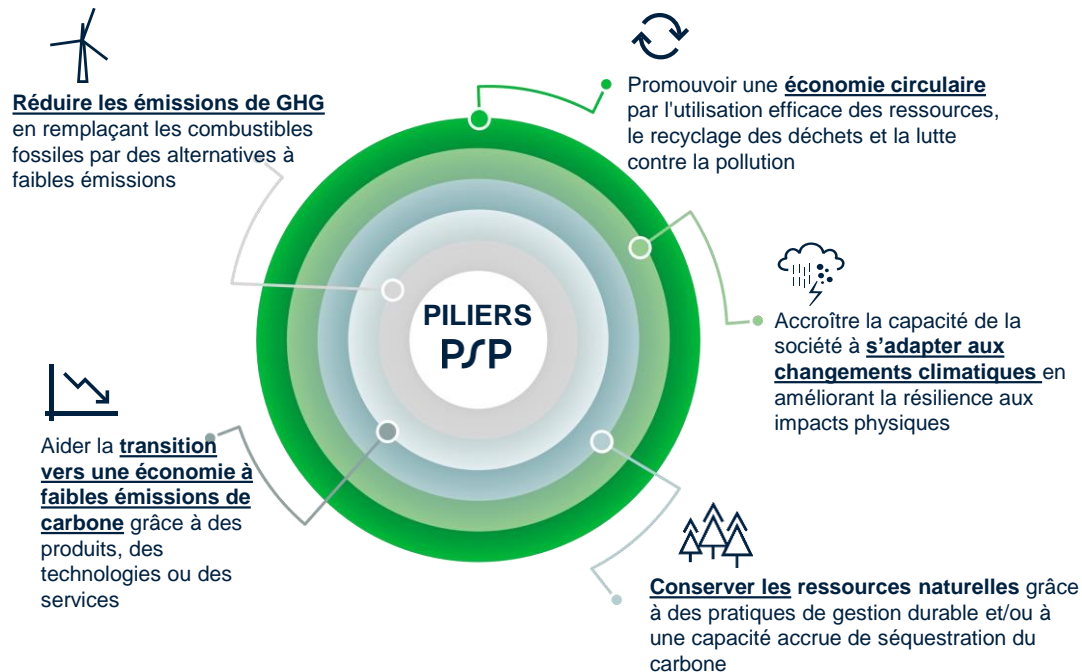




**FINANCEMENT
RESPONSABLE**

Programme d'obligations vertes

PSP a établi 5 piliers de haut niveau pour guider le développement de son approche, décrivant les résultats concrets que nous cherchons à atteindre grâce à notre programme d'obligations vertes.



Cadre de référence des obligations vertes

L'émission d'obligations vertes nous permet de soutenir des pratiques d'affaires durables contribuant à des impacts environnementaux positifs et favorisant les considérations ESG au sein de nos décisions d'investissement à long terme.

Programme d'obligations vertes en place depuis FY22

Nous divulguons notre progrès chaque année via notre rapport d'impact sur les obligations vertes

°CICERO



SHADING:
MEDIUM GREEN

SCORE DE GOUVERNANCE:
EXCELLENT

Le produit net est alloué à des actifs favorisant la transition vers une économie à faible émission de carbone, **contribuant positivement aux objectifs de l'Accord de Paris et aux trajectoires de réduction des émissions spécifiques au secteur**, tel qu'indiqué dans le Scénario carboneutre de l'Agence internationale de l'énergie, par la Science-Based Targets Initiative, les voies de décarbonisation du Investor Leadership Network et d'autres sources de modélisation crédibles.



Consultez notre [cadre de référence des obligations vertes](#), [rapport d'impact sur les obligations vertes](#), et la [deuxième opinion de CICERO Shades of Green sur Investissements PSP](#)

Sommaire

- Société d'État, **détenue à 100 % par le gouvernement du Canada** et exerçant ses activités sans lien de dépendance avec lui
 - **Dotée d'un mandat exclusif et clair de la part du gouvernement**
 - Office d'investissement sans responsabilité à l'égard des régimes de pensions
 - Obligation du gouvernement de capitaliser les régimes advenant un déficit actuariel
 - **Projection positive des contributions nettes** à moyen terme
 - **Cotes AAA** fondées sur des piliers financiers, un parrainage et une gouvernance solides
- **Approche conservatrice** à l'égard du levier
 - **Développement de programmes de dette multi-devises**, avec un accent sur AUD, CAD, EUR, GBP et USD
 - Un **émetteur fréquent** avec des produits de dette de plus en plus **diversifiés**, pour satisfaire un intérêt plus large de la communauté des investisseurs
 - Hausse de la **liquidité du marché secondaire**
 - **Un cadre de référence pour les obligations vertes** noté Vert Moyen par CICERO Shades of Green et une note "Excellent" pour la structure de gouvernance

Coordonnées

Investissements PSP

1250, Boulevard René-Lévesque Ouest
Suite 1400
Montréal (Québec)
Canada H3B 5E9

www.investpsp.com



Renaud de Jaham

Directeur général et chef de la Trésorerie
Trésorerie
+1 (514) 939-5361
RDejaham@investpsp.ca

Andrew Bastien

Premier directeur, Liquidité et financement
Trésorerie
+1 (514) 939-5328
ABastien@investpsp.ca

Avis de non-responsabilité

Le contenu de cette présentation et de tout document connexe (conjointement désignés ci-après sous le nom de « présentation ») est confidentiel et ne peut être reproduit, redistribué ou transmis, directement ou indirectement, à toute autre personne, ni publié, en tout ou en partie, pour quelque raison que ce soit, sans le consentement écrit de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« Investissements PSP »).

Cette présentation est fournie à titre indicatif seulement. Elle n'a pas pour but de servir de base à une décision de placement, ni de constituer ou de faire partie d'aucune offre ou invitation à vendre ou à émettre, ni d'aucune sollicitation d'une offre à acheter ou à souscrire des titres. Ni elle, toute partie de celle-ci ou le fait qu'elle soit distribuée, n'a pour but de former la base de tout contrat ou décision de placement connexe ou d'y être liés. Cette présentation ne constitue pas un appel public à l'épargne, une notice d'offre ou un prospectus.

La distribution de cette présentation ou de toute partie de celle-ci peut être, dans certains territoires, restreinte par la loi, et toute personne ayant cette présentation en sa possession, ou toute partie de celle-ci, doit s'informer au sujet de telles restrictions, et les respecter. Cette présentation ne constitue pas une offre pour vendre ou une sollicitation d'une offre pour acheter des titres pour qui ce soit dans quelque territoire où une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée.

Aucune déclaration ni garantie, expresse ou implicite, n'est effectuée ou donnée par Investissements PSP, PSP Capital Inc. (« PSP Capital »), une filiale en propriété exclusive d'Investissements PSP, ou leurs administrateurs, dirigeants ou employés, conseillers, mandataires, sociétés affiliées ou filiales respectifs, ou au nom de ceux-ci (conjointement désignés ci-après sous le nom de « Groupe PSP »), relativement à l'exactitude, la fiabilité, l'exhaustivité ou la fidélité des renseignements ou des opinions contenus à la présente ou pour toute erreur, omission ou inexactitude, négligence ou autre dans les renseignements ou opinions contenus à la présente, ou relativement à la pertinence ou à la justesse des renseignements ou opinions contenus à la présente à toutes fins, et aucune responsabilité n'est acceptée à l'égard de ces renseignements ou opinions. Sans préjudice de ce qui précède, le Groupe PSP n'accepte aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, pour toute perte de quelque nature que ce soit résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de cette présentation ou survenant d'une autre manière en lien avec elle.

Les renseignements contenus dans cette présentation sont présentés à la date de ladite présentation et peuvent faire l'objet de mise à jour, de révision, de vérification et de modification, et de tels renseignements peuvent changer considérablement.

Le Groupe PSP décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre ou de tenir à jour les renseignements contenus à la présente, de corriger toute inexactitude qui pourrait devenir apparente, ou de vous informer du résultat de toute révision aux énoncés formulés à la présente, sauf dans la mesure où il est tenu de le faire en vertu d'une loi ou d'une réglementation applicable. Toute opinion exprimée à la présente peut être modifiée sans préavis.

Cette présentation peut contenir certains énoncés prospectifs, convictions ou opinions, y compris des énoncés à l'égard des activités, de la situation financière, de la liquidité, des résultats d'exploitation et des plans d'Investissements PSP et de PSP Capital. Ces énoncés prospectifs sont liés à des questions qui ne sont pas des faits historiques. Généralement, les énoncés prospectifs sont identifiés par l'usage des mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer » et autres expressions ou verbes futurs ou conditionnels comme « fera », « devrait », « aurait pu » ou « pourrait ». Ils apparaissent fréquemment dans cette présentation. Par leur nature, les énoncés de ce type comportent des risques et des incertitudes, puisqu'ils sont liés à des événements et qu'ils sont tributaires de circonstances futures et reposent sur de nombreuses hypothèses. Des facteurs variés, dont plusieurs sont hors du contrôle du Groupe PSP, peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes exprimées dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les résultats ou les événements prédits dans les énoncés prospectifs contenus à la présente se concrétiseront. Aucune garantie n'est donnée sur le fait que ces énoncés prospectifs ou ces prévisions se réaliseront ou que les objectifs de résultats seront atteints. Le rendement passé ne peut servir d'indication quant aux résultats futurs. Les énoncés prospectifs s'appliquent uniquement à la date de cette présentation et le Groupe PSP décline expressément toute obligation ou tout engagement à publier une mise à jour ou des modifications à l'égard des énoncés prospectifs contenus à la présente. Par conséquent, vous êtes avertis de ne pas vous fonder indûment sur ces énoncés prospectifs.

En assistant, en acceptant ou en accédant à cette présentation, vous acceptez d'être liés par les conditions et limitations précédentes et, en particulier, serez considérés comme ayant déclaré, garanti et entrepris d'avoir lu et accepté de respecter le contenu de cet avis de non-responsabilité, y compris, mais sans s'y limiter, l'obligation de préserver la confidentialité de cette présentation et de toute documentation liée.

Avis de non-responsabilité – Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, cette présentation est destinée à être distribuée uniquement aux personnes qui : (i) ont une expérience professionnelle dans les questions relatives aux investissements relevant de l'article 19 (5) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005* (telle que modifiée, l'« Ordonnance ») ; ou (ii) sont des entités à valeur nette élevée ou d'autres personnes auxquelles elles peuvent légalement être communiquées en vertu de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordonnance (toutes ces personnes étant ensemble dénommées « personnes concernées »). Au Royaume-Uni, cette présentation s'adresse uniquement aux personnes concernées et ne doit pas être utilisée ou invoquée par des personnes qui ne sont pas des personnes concernées. Tout investissement ou activité d'investissement auquel cette présentation se rapporte est disponible au Royaume-Uni uniquement pour les personnes concernées et, au Royaume-Uni, ne sera engagé qu'avec des personnes concernées.

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables (y compris, mais sans s'y limiter, le règlement (UE) n° 596/2014 (tel que modifié, le « règlement de l'UE sur les abus de marché ») et le règlement (UE) n° 596/2014 dans la mesure où il fait partie de la législation nationale du Royaume-Uni en vertu de l'EUWA (le « *UK Market Abuse Regulation* »), les destinataires de ce matériel ne doivent pas utiliser ces informations pour acquérir ou vendre, ou tenter d'acquérir ou de vendre, pour eux-mêmes ou pour une tierce partie, directement ou indirectement, aucun titre tant que l'information n'a pas été mise à la disposition du public. Il est également interdit aux destinataires de transmettre le matériel à une autre personne en dehors du cadre de leur travail, de leur profession ou de leur fonction et de recommander ou d'organiser pour, sur la base de ces éléments, l'acquisition ou la vente de valeurs mobilières tant que l'information n'a pas été rendue accessible au public. La même obligation s'applique à toute autre personne qui obtient ces éléments et sait ou aurait dû savoir que les informations qu'il contient sont des informations privilégiées (dans le cadre du Règlement Européen sur les Abus de Marché, du Règlement Britannique sur les Abus de Marché et/ou d'autres lois sur les valeurs mobilières applicables).

Aucune commission des valeurs mobilières ou autorité similaire au Canada ne s'est prononcée de quelque manière que ce soit sur le bien-fondé des titres mentionnés ci-dessous ni n'a examiné ce document, et toute déclaration contraire constitue une infraction. Les titres qui peuvent être offerts en vertu des présentes n'ont pas été et ne seront pas distribués au public en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'une province ou d'un territoire du Canada et ne sera offert au Canada qu'en vertu des dispenses applicables aux placements privés.

Les cotes de crédit visent à vous fournir une mesure indépendante de la qualité de crédit des titres. Les cotes de crédit attribuées aux titres ne constituent pas des recommandations d'achat, de détention ou de vente de ces titres dans la mesure où ces cotes ne constituent pas un commentaire sur le prix du marché des titres ou leur pertinence pour vous. Rien ne garantit qu'une cote de crédit restera en vigueur pendant une période donnée ou qu'une cote de crédit ne sera pas révisée, placée sous perspective négative ou entièrement retirée par une agence de notation à l'avenir si, à son avis, les circonstances le justifient.